

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS

P. 2 INTERVIEW DE JEAN-PIERRE MORAND  
ET JEAN-ALBERT FERREZ

P. 5 DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

### CULTURE

P. 8 EXPOSITION D'ÉTÉ DU MUSÉE DE BAGNES

P. 9 RENCONTRE AVEC L'AUTEUR JÉRÔME MEIZOZ

### MAGAZINE

P. 10 TRI DES DÉCHETS

P. 11 RÈGLEMENT DES CONSTRUCTIONS



# BAGNES infos

## CES MONTAGNES QUI FONT BAGNES

Ce que Bagnes doit à ses montagnes est immense. Cette édition de Bagnes Infos porte en grande partie sur ce sujet, grâce au 4<sup>e</sup> Cahier du patrimoine, inséré au centre du journal, à l'article sur les présidents entrant et sortant de Télévèrbier et au calendrier des manifestations proposé dans cette édition.

Cette année coïncide avec trois anniversaires de grands événements qui ont enrichi l'histoire de nos montagnes. Il y a cent cinquante ans, Edward Whymper gravissait pour la première fois la Ruinette; il y a cent vingt-cinq ans, on inaugurait la Cabane de Chanrion; il y a cent ans, c'était au tour du Grand-Combin d'être vaincu par Jouvence Bruchez.

A travers ces trois moments clés, une historienne, des guides et des alpinistes donnent un large aperçu du rapport d'amour des Bagnards avec leurs montagnes.

L'article sur Télévèrbier (pages 2-4), qui donne la parole à Jean-Pierre Morand et à Jean-Albert Ferrez, explore la manière dont on utilise la montagne à des fins touristiques. Il y est beaucoup question de l'avenir de Bruson, qui est l'un des objectifs stratégiques de Télévèrbier et de la commune de Bagnes.



## DU FAIR-PLAY, S'IL VOUS PLAÎT

**Vous aimez votre commune, vous la trouvez merveilleusement belle? Vous allez profiter de l'été pour faire quelques travaux dans votre maison ou dans votre chalet? Vous avez bien raison de profiter, mais, s'il vous plaît, demandez d'abord à la commune les autorisations nécessaires pour ces travaux!**

**C'est, entre autres, par volonté de garder à nos villages leurs indéniables charmes que nous avons mis en place un certain nombre de règles qui vous sont rappelées à la page 11 de cette édition.**

Pour l'avantage de tous les citoyens, nous voulons que chaque personne qui construit ou qui rénove soit logée à la même enseigne. Qu'il s'agisse d'une modification sur la toiture, du changement d'un Velux, de transformations intérieures, de la pose d'une pompe à chaleur ou de panneaux solaires... des règles existent, destinées à assurer la sécurité des constructions et à préserver notre patrimoine et de nos paysages.

La réalité, aujourd'hui, est que nous constatons beaucoup de travaux réalisés sans autorisation préalable. Cette situation n'a que des désavantages: elle nous force à mener des procédures de régularisation qui font perdre un temps considérable au personnel de la commune et qui coûtent donc cher à la communauté. Elle vous expose également à des plaintes de vos voisins. Si vos autorisations sont en règle, les voisins ne pourront qu'accepter vos travaux. Dans le cas contraire, vous ouvrez la voie à des actions juridiques interminables.

Nous n'avons pas envie de jouer à la police tout au long de l'année. Nous pensons, au contraire, qu'entre les services de la commune et ceux qui construisent, propriétaires, architectes, ingénieurs, c'est un esprit de partenariat et non de combat qui devrait régner.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous espérons que vous passerez toutes ou tous un merveilleux été dans cette magnifique vallée.

Jean Baillod, Dicastère Autorisations de construire et bâtiments



> NUMÉRO D'URGENCE: 027 777 11 50

Un service de piquet est à disposition des citoyens 24 h/24 h pour les problèmes ou dégâts concernant:  
Routes > Déneigement > Irrigation > Cours d'eau > Electricité > Eau potable > Egouts > Chauffage à distance

INFORMATIONS EN CAS DE CATASTROPHE: 0844 811 936

## TÉLÉVERBIER : DÉFIS ET PERSPECTIVES

Jean-Albert Ferrez succède à Jean-Pierre Morand à la présidence du Conseil d'administration de Téléverbier. Interview croisée en forme de bilan et de perspectives.



**Jean-Pierre Morand, vous avez passé vingt-trois ans au Conseil d'administration de Téléverbier. Comment décririez-vous l'évolution de la société durant cette période ?**

**Jean-Pierre Morand.** Il faut parler de l'évolution de la société elle-même et de celle de son actionnariat. Les années 90 ont coïncidé avec une période difficile. Les taux d'intérêt étaient élevés et nous étions à la fin d'un cycle d'investissements fort dans des équipements à pince fixe, juste avant que cette technologie devienne obsolète. Il a fallu les amortir alors qu'ils ne correspondaient plus aux standards. Les débrayables ont amené un indéniable saut de qualité. Dans mon enfance, nous faisons une très belle journée avec quatre fois Attelas-Ruinettes et on attendait régulièrement plus d'une heure. Aujourd'hui, quand les gens nous parlent de queue, nous ne pouvons donc que sourire.

**Comment a évolué l'actionnariat depuis vos débuts ?**

**Jean-Pierre Morand.** A ma prise de fonction, il était très dispersé et local. Il n'y avait plus d'actionnaire dominant. Lors de ma première séance du Conseil d'administration, Pascal Couchepin, avec la vigueur qu'on lui connaît, nous a donné l'ordre d'acquérir collectivement le paquet des actions de la famille Tissières. Entre 1992 et 1998, la société cherchait ses marques. Nous avions besoin de capital et ni les Bagnards, ni les hôtes de la station n'avaient d'intérêt. Entre 1997 et 1999, la mode des mises en bourse a fini par atteindre Téléverbier. Au départ, j'avoue que j'ai trouvé l'idée incongrue. Mais les actions, dont plus personne ne voulait, d'une valeur de 8 euros, ont été mises en bourse à 15 euros. La préparation de la mise en bourse nous a révélé à nous-mêmes

la valeur de la société. J'ai un regret: je pense qu'un groupe d'actionnaires locaux aurait alors pu prendre la société et la développer. Mais ça n'a pas été le cas et la Compagnie des Alpes est arrivée.

**Il s'est beaucoup dit sur la Compagnie des Alpes. Qu'a-t-elle apporté ?**

**Jean-Pierre Morand.** Elle avait certainement l'ambition de se développer le plus possible en Valais. Mais elle est arrivée de manière tout à fait normale, en exploitant une opportunité. Elle a amené une vision et un indéniable professionnalisme qui manquaient à l'époque.

**Puis il y a eu «l'affaire Téléverbier»...**

**Jean-Pierre Morand.** L'arrivée de la Compagnie des Alpes a entraîné des réactions en chaîne, en présentant cette arrivée comme une agression étrangère. Dans l'euphorie des années 90, nous avions aussi des hôtes, notamment du domaine de la banque, qui se sentaient les maîtres du monde. Téléverbier était un jouet amusant pour le week-end et on allait expliquer à ces braves Valaisans comment on gérait une société de remontées mécaniques. Le modèle proposé étant alors celui d'un club de golf privé et réservé à ses membres...

Pris entre les plaintes pénales et cette montée d'intérêt de gens qui s'achetaient «un bout» de Téléverbier, une émulation est née autour de la société. Elle s'est exprimée de manière spectaculaire dans «l'affaire Téléverbier». C'est à ce moment-là que mon destin s'est retrouvé noué avec celui de la société. Face à la plainte pénale, j'étais le mieux armé et j'ai dû monter au front pour défendre ce qui avait été fait.

J'ai subi une perquisition et j'ai été interrogé durant une journée dans les locaux de la police de Martigny. C'était une expérience intéressante (il rit). Du point de vue de la justice, c'était inconcevable. Des plaignants occultes, qui n'étaient même pas actionnaires, s'étaient arrangés avec le juge d'instruction Addor. Les actionnaires nous soutenaient cependant. Pendant l'une des fameuses écoutes, on entend un avocat qui dit: «Mais ne pourrait-on donc pas trouver un vrai actionnaire pour la plainte!?»

J'en souris aujourd'hui, mais j'ai perdu une année de ma vie et cette affaire a fait énormément souffrir Jacques-Louis Ribordy, qui était alors le président du Conseil. Il avait la conviction d'avoir agi pour le bien de la société et il a été très touché par ces attaques indignes\*.

**Quelles ont été les conséquences de cette affaire ?**

**Jean-Pierre Morand.** Elle a rendu la société plus forte. De nouveaux acteurs sont arrivés. Je suis devenu président. Un équilibre s'est constitué avec la Compagnie des Alpes, la famille Burrus, les actionnaires régionaux et les propriétaires de chalets, emmenés par Alex Hoffmann. La Compagnie des Alpes a eu au final un rôle extrêmement positif. Il y a bien sûr eu d'autres péripéties, par exemple lors de l'arrivée de la commune dans l'actionnariat, en 2009. Mais tout est rentré dans l'ordre. Aujourd'hui, un nouvel équilibre a remplacé le savant équilibre multipoint qui a perduré pendant quinze ans. Deux actionnaires importants, la famille Burrus et la commune, doivent être d'accord, c'est moins complexe qu'avant.

**Jean-Albert Ferrez.** C'est effectivement un nouvel équilibre. La commune et la famille Burrus possèdent un peu plus de 25% chacune: elles ont donc le pouvoir théorique de diriger seules la société. Si ces deux principaux actionnaires étaient similaires dans leur fonctionnement et dans leurs objectifs, le risque de domination serait réel. Mais ces actionnaires ont des perspectives assez différentes. S'ils se mettent d'accord sur un certain nombre de principes, la société pourra se développer de manière très efficace. Il faut bien sûr qu'ils ne sacrifient pas les intérêts des petits actionnaires, mais ils n'ont pas intérêt à le faire, pour assurer une large identification à Téléverbier, ainsi qu'une valeur boursière attractive.

En termes de développement, personne ne peut contester le rôle central de Téléverbier dans la vie touristique et économique locale. Mon rôle de président est très différent de celui de Jean-Pierre:

je dois faire en sorte que la ligne de la société soit admise par les deux principaux actionnaires en respectant les intérêts des autres actionnaires et de l'ensemble des partenaires de la station, de la commune, des 4 Vallées... Ces équilibres seront bien sûr appelés à évoluer.

#### Revenons s'il vous plaît sur les développements de la société en termes d'infrastructures...

**Jean-Pierre Morand.** Comme expliqué, début 90, notre outil était un peu vieillissant. La France et l'Autriche avaient modernisé leurs équipements. Tout à coup, le contraste est devenu fort. Nous avons lancé une stratégie de renouvellement, mise en œuvre dès 1994.

Le Funispace a été le premier grand projet. Très cher, il a été symboliquement important et très structurant. Ensuite, en 1998, Tortin a été équipé. Les équilibres dans Les 4 Vallées ont été fondamentalement modifiés. Tortin est un immense conduit de la zone Siviez dans le domaine de Verbier. Il a clairement été l'une des causes de la crise de 1999. Les échanges, très limités jusque-là, devenaient réels et importants: le débat sur le partage a été lancé. Malheureusement, comme les bases n'avaient pas été établies au départ, tant les rapports entre Verbier et ses partenaires que ceux entre Thyon, Veysonnaz et Nendaz n'ont pu être redéfinis correctement.

Parallèlement, nous avons aussi redéployé Savoleyres, avec le Nord, puis la Tzoumaz. Aujourd'hui, avec l'axe Mayentzet-Attelas II, le dispositif est pratiquement complet côté Médran. Mayentzet est une préfiguration de ce qui se passera à Bruson. Le jour où la Pasay et la Pissevache seront équipées avec des installations performantes, elles compteront parmi les plus belles pistes du domaine.

En moyenne, sur vingt ans, nous avons investi CHF 14 millions par an, soit près de CHF 300 millions. Ces investissements ont fortement soutenu la valeur globale des 4 Vallées.

Aujourd'hui, le domaine de Téléverbier n'a rien à envier aux autres grandes stations mondiales. La stratégie de renouvellement engagée dès le milieu des années 90 a été complétée, affinée et mise en œuvre par Eric Balet qui a été et est toujours un directeur très efficace.

#### Face à un tel directeur, quel est le rôle d'un président?

**Jean-Pierre Morand.** Le partage s'est fait naturellement. J'ai géré les grands dossiers de négociations: Médran, Les 4 Vallées, Bruson tout

comme les relations avec la commune, la bourgeoisie et l'environnement bagnard.

Longtemps, les Bagnards ont vu en Téléverbier un ennemi. J'ai eu la chance de ne pas avoir eu part à cet historique un peu négatif. Les investissements de Téléverbier sont structurants pour la valeur de Verbier, qui en bénéficie. Mais, en même temps, il est légitime que l'utilisation des terrains, qui sont notre outil de travail principal, soit rémunérée. Philosophiquement, j'ai toujours soutenu cette notion de partage, mais après, bien sûr, nous devons trouver le juste prix et nous avons des divergences (grand rire). Pour moi, l'important a toujours été de développer, ensemble, quelque chose de sain. C'est dans cet esprit que j'ai d'ailleurs mené tous les dossiers de négociations.

#### Dont celui des 4 Vallées?

**Jean-Pierre Morand.** Oui, stabiliser ce dossier a été ma dernière contribution significative. La concession faite pour y parvenir est injuste, mais les enjeux pour Téléverbier et pour tous les partenaires touristiques de la région étaient trop grands. Pour exprimer cela différemment, nous pouvons être contents: même si nous avons dû payer une rançon, les otages ont été ramenés et, au bout du compte, c'est ce qui compte.

La solution est quasiment la même que celle en place depuis 2006. Son défaut principal est de n'être pas assez dynamique: elle ne pousse pas à l'investissement. On ne peut pas à la fois proclamer que Les 4 Vallées sont le plus beau domaine du monde et se retrouver avec des télésièges et des téléskis qui figureront bientôt parmi les antiquités les plus remarquables de Suisse. Le système des 4 Vallées récompense malheureusement le non-investissement. Mais bon, le produit est sécurisé et l'accord est viable pour Téléverbier, même s'il n'est pas idéal.

#### L'amélioration de cet accord est-elle, Jean-Albert Ferrez, l'un de vos défis?

**Jean-Albert Ferrez.** L'accord est là et, à court terme, je ne vois pas d'opportunités de le renégocier. Par contre, dans le cadre qu'il donne, il y a de nombreux chantiers opérationnels à mener. Nous avons fait une saison déséquilibrée, car en termes de marketing, de visibilité, de préparation de la saison, nous n'avons pas pu travailler de la meilleure des manières l'hiver dernier. Ce fut une saison à l'arraché. Il faut maintenant préparer la suite dans la sérénité retrouvée.

suite en page 4

>

#### MERCI À JEAN-PIERRE MORAND ET BIENVENUE À JEAN-ALBERT FERREZ

L'histoire de Téléverbier a toujours été marquée par la personnalité de ses présidents. Jean-Pierre Morand, membre du Conseil d'administration durant vingt-trois ans et président pendant près de quinze ans, s'inscrit dans cette lignée.

Il s'est voué corps et âme à la gestion de la société. Cette expression trouve ici toute sa justesse. Dire que Jean-Pierre a fait corps avec Téléverbier n'est pas encore assez. Il s'est complètement investi dans sa charge. Soucieux de tout, du détail comme des indispensables orientations stratégiques, il n'a jamais rien laissé au hasard, martelant au besoin les gens de questions, ne se contentant jamais de réponses simples, exigeant toujours que son interlocuteur ouvrît de nouvelles pistes, explorât de nouvelles solutions.

Téléverbier a compris la nécessité qui lui était faite de se renouveler année après année, jour après jour. Jean-Pierre a su exiger le meilleur des forces vives de la société, en y associant tous les partenaires touristiques de la station, de la commune, et chaque fois que cela était possible, des 4 Vallées.

Même si aujourd'hui encore sa vision d'un domaine skiable intégré n'est pas toujours comprise, nul doute que l'histoire des 4 Vallées retiendra son nom et reconnaîtra la justesse de son engagement et de ses choix.

Jean-Pierre comprit aussi très vite que le destin de Téléverbier était indissociable de celui de notre commune. Vouloir le bien de l'un était travailler à améliorer celui de l'autre. Au nom de la commune de Bagnes, de son conseil, de ses citoyens et de l'ensemble des actionnaires, j'aimerais, Jean-Pierre, te dire tout simplement merci. Je sais que tu quittes à regret ton poste, mais tu as compris que la situation actuelle l'exigeait. Tu nous donnes là le signe d'une intelligence supérieure. Tu resteras attaché à la société, qui aura encore besoin de tes conseils, de tes connaissances et de ta générosité.

Quant à toi Jean-Albert, tu reprends le flambeau à la tête d'une société saine, solide sur ses bases, aux perspectives d'avenir encourageantes. Ton intelligence, ta connaissance des gens, ton attachement à ce coin de pays qui t'a vu naître faciliteront ton intégration et ton engagement.

Plein succès à toi et à tous tes collègues du conseil.

Eloi Rossier  
Président de Bagnes

Durant la « crise » de 2014, on a senti une forte volonté de toutes les communes et de l'ensemble des acteurs touristiques d'aboutir à un accord. Il faut maintenant que tout le monde confirme cette volonté et joue à fond la carte 4 Vallées.

La colonne vertébrale qui se dessine de la gare de Sion aux crêtes de Thyon en passant par les mayens de l'Ours et le plateau de Thyon 2000 est un enjeu important, y compris en matière d'immobilier touristique (lits marchands). La ville de Sion pousse la liaison plaine-montagne, première étape du dispositif. Pour la tranche intermédiaire, il faut renouveler la Piste de l'ours, qui doit être mieux intégrée au domaine. Restera à rénover l'axe Thyon 2000 – Siviez. Il faudra plusieurs dizaines de millions de francs pour toutes ces réalisations !

#### Et pour les défis de Téléverbier proprement dits ?

**Jean-Albert Ferrez.** A court terme – le dossier est mûr sous réserve de la procédure judiciaire en cours – nous allons finir la structuration du domaine avec la liaison des Esserts vers Savoleyres. L'enjeu stratégique et global est celui du développement des mayens de Bruson. La télécabine est un énorme pas en avant: grâce à elle, ces développements ne sont plus théoriques aujourd'hui.

Maintenant, nous devons pousser le projet immobilier et Dieu sait si Téléverbier s'est impliqué dans ce dossier. Mais il reste très difficile, parce qu'on parle d'investissements en centaines de millions. C'était déjà ardu dans les années euphoriques de 2006 à 2009, ce sera encore plus difficile aujourd'hui, avec un contexte économique plus tendu.

Mais nous devons absolument faire aboutir ce projet qui est bon pour tout le monde dans la vallée. Nous avons le privilège de valoriser notre patrimoine de manière tout à fait contrôlée pour créer une offre touristique complémentaire. Les infrastructures de Verbier se sont développées en réponse à l'arrivée de personnes qui voulaient du « produit Verbier ». A Bruson, nous avons la possibilité d'inverser complètement le processus en développant quelque chose selon un mécanisme tout à fait différent: nous pouvons créer d'emblée un produit cohérent, bien pensé, attractif, écologique, durable. C'est fondamentalement différent.

**Jean-Pierre Morand.** Bruson a occupé le conseil pendant plus de dix ans. Il a suscité et suscite encore du scepticisme. Je l'ai toujours vu dans une perspective d'ensemble: la bourgeoisie nous a confié un domaine, pas seulement la moitié d'un domaine. Nous ne pouvons pas seu-

lement prendre la meilleure part, Verbier, et laisser Bruson de côté.

Bruson a toujours été une priorité pour moi. Il fallait d'abord convaincre au sein même du conseil. Sur la base de l'accord conclu avec la commune, Bruson est déjà intéressant pour Téléverbier, puisque nous avons pu renégocier une solution plus raisonnable sur les transports publics. Ces négociations nous ont aussi permis d'établir la liaison avec Bruson et l'ensemble du développement comme un projet partagé. Je suis optimiste. Même si cela ne sera pas simple. Bruson est avant tout une magnifique opportunité et le champ de notre développement futur.

#### Vous développez, mais en même temps les journées-skieurs ne cessent de baisser. Comment changer ce fait ?

**Jean-Albert Ferrez.** Le nombre de journées-skieurs, à l'échelle mondiale est plutôt en hausse alors qu'en Suisse ce chiffre baisse. C'est l'indicateur principal et il est inquiétant.

**Jean-Pierre Morand.** L'Autriche et la France augmentent leurs journées-skieurs. En Suisse, elles ont baissé de quelque 20% en quinze ans. Le problème de la monnaie joue un rôle important, mais il y a d'autres facteurs. Comment faire pour inverser la tendance? Casser les prix ne sert à rien, car nous resterons tout de même plus chers. Le Valais a des atouts: qualité, typicité des produits... on doit mieux les travailler, mais les autres le font aussi. Rien n'est simple, nous avons pour seul choix de rechercher une qualité très haute.

Si je reviens à Bruson, je pense que c'est une grande chance que le développement n'ait pas eu lieu avant. On aurait fait la même chose qu'à Verbier. Aujourd'hui, nous avons au contraire la chance de développer un projet cohérent.

Juste un mot également sur Esserts - Savoleyres. Cette installation va profondément transformer le domaine propre de Verbier. On pourra partir le matin vers Bruson, revenir à Médran, traverser sur Savoleyres... C'est un espace extraordinaire. La liaison avec Riddes est aussi à considérer. Bien sûr, si le projet de Sion se fait, la réalisation de celui de Riddes ne sera pas évidente. Mais le projet inclut une part de transport public et pourrait être intégré à un bouclage est des 4 Vallées. Le conseil devra le garder à l'esprit.

**Jean-Albert Ferrez.** Je veux revenir à cette question du franc fort. Je le vois aussi dans d'autres secteurs économiques: je crains qu'elle ne serve

d'excuse confortable. Dire: « Oh, on a fait une mauvaise saison, c'est la faute au franc fort, merci, fin de l'assemblée, allons boire l'apéro », c'est le plus mauvais service que l'on puisse rendre à toutes les sociétés impliquées. Bien sûr, le franc fort nous fait très mal, mais on doit aussi travailler sur la qualité d'accueil, les infrastructures, le marketing... On doit continuer à s'interroger sur nos fondamentaux.

**Jean-Pierre Morand.** Tu as raison. La baisse n'est pas liée seulement au franc fort. La chute s'étend sur quinze ans et, durant cette période, il y a aussi eu une période de franc faible. Mais le problème du franc fort reste très compliqué à gérer, on ne peut pas le nier et les prochaines années s'annoncent difficiles.

#### Pour finir, quel est le rapport de Téléverbier avec la commune aujourd'hui ?

**Jean-Pierre Morand.** L'antagonisme un peu mythique entre la commune et Téléverbier est terminé. Evidemment, maintenant que la commune est actionnaire, ça simplifie les choses. Mais la commune doit jouer, et ce n'est pas toujours facile, son double rôle. D'une part, elle est en face de Téléverbier sur certains dossiers, d'autre part elle est au cœur de Téléverbier comme actionnaire. Elle doit aussi agir comme représentante des actionnaires régionaux. Elle doit donc penser parfois comme un actionnaire privé. Il faut en effet que les actionnaires minoritaires ne soient pas sacrifiés. Cette remarque vaut aussi pour le deuxième grand actionnaire.

**Jean-Albert Ferrez.** Les relations d'une commune avec sa société de remontées mécaniques sont cruciales. Dans le canton, il y a quasiment autant de situations qu'il y a de sociétés de remontées mécaniques. Je pense que la situation de Bagnes est privilégiée. Beaucoup d'autres stations nous envient le lien aujourd'hui établi entre Téléverbier et la commune de Bagnes, à commencer bien sûr par les flux financiers. Ces deux acteurs ont le devoir de s'entendre pour le bien général de la communauté locale et du tourisme. L'actionnariat de la commune concrétise cet esprit.

Propos recueillis par Charly Veuthey

\*(ndlr): Pour mémoire, il s'est avéré que cette « affaire Téléverbier » avait été une lourde machination avec des plaignants qui n'étaient pas actionnaires et d'autres tours de passe-passe qui, au final, se sont retournés contre les plaignants. Les personnes attaquées avaient été innocentes.

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 11 mars au 18 mai 2015

### > 17.03.15

#### Gestion des routes communales

Le CC prend les décisions suivantes:

- 1 > **Routes forestières**: ces routes sont fermées à la circulation.
- 2 > **Routes non déneigées (hors du réseau principal)**: une annonce dans le Bulletin Officiel (BO) pour fermeture hivernale du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril (dès les premières neiges) sera publiée pour homologation et il sera procédé à la mise en place d'une signalétique adéquate.
- 3 > **Routes secondaires d'altitude**: il s'agit notamment des routes de Brunet, Mille, Scex-Blanc, Mayens de Sarreyer, Haut de Verbier (route des Ruinettes, de la Chaux). Ces routes sont fermées à la circulation dès les premières neiges, soit du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril et le trafic est autorisé du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre de 16 h à 9 h, via une publication au BO. Les utilisateurs de ces routes sont priés de le faire avant 9 h ou après 16 h pour limiter les nuisances aux randonneurs.
- 4 > **Route de Chanrion**: cette route est fermée au trafic, sauf pour les professionnels locaux (taxis) avec une licence à CHF 300.- et les ayants droit, tels que alpans, chasseurs, gardiens de cabane, FMM, etc., selon une circulation alternée toutes les heures (impossible de croiser dans le tunnel).

Valais dans la Confédération, à savoir:

- > Etre domicilié depuis au moins cinq ans à Bagnes et avoir au moins 2 grands-parents bourgeois.
- > CHF 200.-/personne (adulte ou enfant) mais au maximum CHF 800.- pour une famille.

#### RH Service financier - Police Municipale

Le CC nomme Sabrina Theux, collaboratrice actuelle à 60 % auprès du Centre sportif, au poste de collaboratrice au Service des finances à 100 %, en remplacement d'André Domingues, démissionnaire.

Il accepte également le remplacement du poste de secrétaire-réceptionniste laissé vacant au Centre sportif.

Le CC décide de nommer Didier Duay et Roméo Lattion, respectivement au grade de caporal et d'appointé de la Police Municipale.

#### Plan de quartier (PQ) du Châble: étude et validation des accès

Le CC approuve l'accès au futur PQ du Châble (derrière la Maison de Commune), qui se fera par la route communale située en aval du Café de la Place et de l'ancien Café des Amis.

#### RIV

Le CC accepte l'organisation d'essais du RIV entre Fionnay et Lourtier (rive droite de la

Dranse) le 28 octobre 2015 et accepte de délivrer une autorisation de circuler.

#### Grand Raid - préavis communal

Le CC accepte la demande d'utilisation des routes et chemins communaux empruntés pour la course du Grand Raid le 22 août prochain.

### > 07.04.15

#### RH Police Municipale - CO

Le CC décide, en remplacement de Pierre Jacquemettaz, démissionnaire de:

- > Nommer l'Adj. Olivier Délez au poste de chef de la Police et chef de poste de la vallée.
- > Nommer le SgtM Christian Luy comme chef de poste de Verbier et comme remplaçant du chef de la police.
- > Nommer le Sgt Jean-Louis Arlettaz comme remplaçant du chef de poste de Verbier.

Le CC accepte l'engagement de Fabienne Bochaty Morel, en remplacement de Rachel Bircher May qui prendra un congé sabbatique durant l'année scolaire allant d'août 2015 à août 2016.

#### Circulation et parage - homologation des parcs communaux dans les villages de Brunson, Médières et le Cotterg

Le CC décide de limiter à 48 heures les heures d'utilisation des parkings communaux dans les

### > 24.03.15

#### Ordonnance sur la loi de l'enseignement primaire

Le CC valide la nouvelle organisation de l'ordonnance sur la loi de l'enseignement primaire, en particulier pour l'horaire bloc de 8 h 15 à 16 h 05, avec quatre périodes le matin et trois périodes l'après-midi. Il valide également la réorganisation des transports scolaires.

#### Turbinage des Torrents de Verbier: échange de parcelles

Le CC accepte l'échange de la parcelle communale n° 16 968 de 4456 m<sup>2</sup> avec 4075 m<sup>2</sup> issus de la parcelle n° 16 955, propriété de Rachel Bircher-May.

#### Tarifs d'agrégation 2015 - nouvelle proposition de tarifs

Le CC présentera à la prochaine Assemblée bourgeoise, le 10 juin 2015, une nouvelle proposition d'offre d'agréations bourgeoises à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du



villages de Bruson, Médières et le Cotterg. Ceci sera mis en place dès la fin de cet été.

#### > 21.04.15

##### Comptes 2014 de la Municipalité de Bagnes

Le CC approuve les comptes 2014 de la Municipalité de Bagnes présentant les éléments suivants: L'aperçu général de ces comptes présente un total des charges sans amortissements (y compris les services généraux) de CHF 93 401 037.07 et un total des revenus de CHF 116 422 793.78. La marge d'autofinancement s'élève ainsi à CHF 23 021 756.71. Les amortissements s'élèvent à CHF 22 702 379.16, si bien que les excédents de revenus s'élèvent à CHF 319 377.55.

Au chapitre des investissements, le total des dépenses se monte à CHF 37 655 629.57, pour des recettes de CHF 6 324 038.18, d'où un investissement net de CHF 31 331 591.39

Ces comptes 2014 ont été présentés au CG pour approbation le 17 juin.

##### Déneigement du chemin du Mayentzet dans les Mayens de Bruson

Le CC confirme sa décision du 11 novembre 2014, à savoir que la route du Chemin du Mayentzet dans les Mayens de Bruson soit ouverte la semaine qui suit celle de carnaval, mais au plus tard le 1<sup>er</sup> mars.

##### Bornes camping-car: Euro-relais

Le CC accepte l'acquisition d'une borne « Euro-relai Maxi » en inox pour un prix total (y compris la fouille et le raccordement) de CHF 25 000.– pour le site de Probé. Le règlement sera modifié comme suit:

« La durée maximum de stationnement des camping-cars est de cinq jours. Au-delà de cette période, une autorisation de stationner est à demander au service communal compétent. »

##### RH - SIB

Le CC nomme Grégory Lugon-Moulin au poste de chauffeur-logisticien à 100%, en prévision du futur départ à la retraite d'Yvan Fellay.

##### Modification du tracé de voie entre Sembrancher et le Châble au niveau du pont du Merdenson

Le CC autorise TMR à déposer le dossier de mise à l'enquête du projet de modification du tracé de la voie entre Sembrancher et le Châble au niveau du pont de Merdenson (parcelle n° 17 626), plus direct et donc plus rapide.

##### Subventions agricoles

Le CC prévoit favorablement les demandes de soutien, conformément aux directives en vigueur, des projets agricoles suivants:

- > Bâtiment agro-touristique de la famille Blaise Collombin à Médières (ancienne chèvrerie).
- > Agrandissement du rural à Lourtier, de Jean-Daniel Fellay.
- > Agrandissement de la bergerie au Cotterg, d'Yves Bruchez.
- > Projet de délocalisation du rural de Thierry Maret à Versegères.

#### > 28.04.15

##### RH - Centre sportif

Le CC nomme Valérie Guigoz au poste de secrétaire-réceptionniste à 40 % du Centre sportif, en remplacement de Sabrina Theux engagée au Service financier.

#### > 05.05.15

##### Demande d'agrégation bourgeoisiale: Charles Relecom

Le CC accepte l'agrégation bourgeoisiale de Charles Relecom pour le montant de CHF 5000.–. Cette agrégation a été soumise pour approbation à l'Assemblée bourgeoisiale du 10 juin prochain.

##### RH - Affaires sociales

Le CC nomme Olivier Volluz comme délégué communal et régional à l'intégration à 80 % (60 % déploiement de la politique communale et régionale d'intégration et 20 % commission de naturalisation et rapports d'intégration). Les

20 % restant seront consacrés à l'Office de la population.

Le CC accepte la réduction du taux de travail de Stéphane Michellod, chef de service, de 100 % à 90 %, dès le 1<sup>er</sup> mai 2015.

##### Villages en zone 30 km/h - régularisation des demandes de stationnement qui empiètent sur le domaine public

Dans la mesure où cela ne pose aucun problème de sécurité, le CC accepte que les places de parc privées qui empiètent sur le domaine public soient marquées par une ligne jaune au sol, aux frais du requérant. Elles feront l'objet d'une convention stipulant qu'en tout temps, la Commune peut dénoncer, si besoin, les autorisations délivrées.

##### Future école de Versegères

Le CC confirme sa décision de supprimer les congélateurs publics de Versegères. Leurs utilisateurs se verront proposer de louer des cases libres dans d'autres congélateurs communaux.

##### Horaires des centres de tri du Châble et de Verbier

Le CC accepte le nouvel horaire des deux centres de tri à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015. Il le communiquera avec un tous-ménages, comme suit:

Lundi et samedi matin: de 10 h - 12 h

Lundi et samedi après-midi: de 15 h - 17 h

Du mardi au vendredi: de 13 h 30 à 17 h

##### Gardiennage du Bisse des ravines à Bruson.

Le CC prend acte avec satisfaction que le gardiennage du Bisse pourra être assuré en 2015 exclusivement par les bénévoles. Aucune subvention ne sera nécessaire.



## ADJUDICATIONS - DU 11 MARS AU 18 MAI 2015

DATE	DOMAINE	LIEU / SECTEUR	TYPE DE TRAVAUX	ENTREPRISE	ÉTAT
24.03.15	Travaux publics	Lourtier	Réfection du chemin Jean-Pierre Perraudin	Gaillard SA	En cours
24.03.15	Travaux publics	Prarreyer	Réfection du chemin du Bindzi	Victor Bruchez SA	En cours
24.03.15	Energies	Vallée	Petits travaux de génie civil	Gay-Terrettaz Sàrl	En cours
24.03.15	Energies	Verbier	Petits travaux de génie civil	May & Bronja SA	En cours
24.03.15	Energies	Le Châble	Travaux de génie civil pour la rue de l'Abbaye	Jérémy Dorsaz SA	En cours
24.03.15	Energies	Torrents de Verbier	Construction de la conduite forcée du turbinage des torrents de Verbier	Charles Gasser SA	En cours
24.03.15	Bourgeoisie	Le Châble	Achat remorque forestière	Garage Elie Corthay	En cours
07.04.15	Bâtiments	Verbier	Socles au préau de la Comba	Gaillard Stanis SA	Automne 2015
07.04.15	Bâtiments	Verbier	Charpente au préau de la Comba	Meilland David Menuiserie	Automne 2015
07.04.15	Bâtiments	Verbier	Travaux de menuiserie des portes de la Comba	Corthay Bois SA	Automne 2015
07.04.15	Bâtiments	Verbier	Installation sono à la salle polyvalente la Comba	Baillifard Veuthey	Réalisé
07.04.15	Bâtiments	Charançon	Couverture ancien couvert de Charançon	Baillifard Rodrigues SA	Été 2015
07.04.15	Bâtiments	Charançon	Couverture ancien WC de Charançon	Baillifard Rodrigues SA	Été 2015
07.04.15	Bâtiments	Hattay	Couverture du couvert du Hattay	Baillifard Rodrigues SA	Été 2015
07.04.15	Bâtiments	Louvie	Couverture écurie de Louvie	Karlen & Cie SA	Été 2015
07.04.15	Bâtiments	Verbier	Couverture du moulin supérieur de Verbier-village	Baillifard Rodrigues SA	Été 2015
07.04.15	Bâtiments	Villette	Mur du foulon de Villette	Gay Terrettaz Sàrl	Été 2015
07.04.15	Bâtiments	Le Châble	Aménagement du terrain de football	Realsport SA	Été 2015
07.04.15	Bâtiments	Le Châble	Travaux de génie civil du terrain de football	Vaudan SA	Été 2015
07.04.15	Bâtiments	Le Châble	Fourniture du garage machines terrain de football	Matériaux Plus SA	Automne 2015
07.04.15	Bâtiments	Le Châble	Achat du tracteur pour terrain de football	Garage Elie Corthay	Réalisé
07.04.15	Energies	Lourtier - Les Morgnes	Travaux de génie civil de la rénovation des services et de la chaussée de la route cantonale RC93	Manenti Farquet	En cours
07.04.15	Environnement	Le Châble	Achat d'une presse à carton pour la voirie	Mil-Tek	En cours
07.04.15	Environnement	Le Châble	Achat véhicule pour la voirie	Garage Volluz	Été 2015
21.04.15	Energies	Verbier	Chemin livraison Migros	Gaillard SA	En cours
21.04.15	Energies	Verbier	Réfection canalisation d'eau Le Rouge	Manenti-Farquet SA	Été 2015
21.04.15	Energies	Verbier - Mondzeu	Réfection canalisation des eaux	Jérémy Dorsaz SA	En cours
21.04.15	Energies	Versegères	Chemin du Creusy	Victor Bruchez SA	En cours
21.04.15	Travaux publics	Verbier	Torrent de la Tinte, rue de Médran, avant-projet, corridor de protection contre les crues	HydroCosmos SA	En cours
21.04.15	Infras. pub.	Verbier, Centre sportif	Rénovation et extension, courant faible	Baillifard-Veuthey SA	Selon planning à élaborer
21.04.15	Infras. pub	Verbier, Centre sportif	Rénovation et extension, lustrerie	Baillifard-Veuthey SA	Selon planning à élaborer
21.04.15	Infras. pub	Verbier, Centre sportif	Rénovation et extension, parafoudre	Baillifard-Veuthey SA	Selon planning à élaborer
21.04.15	Infras. pub	Verbier, Centre sportif	Rénovation et extension, courant fort	Guigoz-Filliez SA	Selon planning à élaborer
21.04.15	Infras. pub	Verbier, Centre sportif	Rénovation et extension, ventilation	Consortium Carroz SA, Fernand Favre SA, Michel Jacquier SA	Selon planning à élaborer

## THE GRAND TOUR

Pour son exposition d'été, le Musée de Bagnes a invité l'artiste multimédia Kasia Klimpel. En collaboration avec le Fotomuseum de Winterthur, il présente ses photographies jusqu'au 6 septembre 2015, dans ses locaux du Châble et sur le couronnement du barrage du Mauvoisin.



Le Grand Tour est un voyage illustré à travers le « monde des cartes », dit l'artiste à propos de ses images de voyage virtuelles. Le titre de l'exposition se réfère à une expression du XVII<sup>e</sup> siècle, qui désignait à l'époque un périple accompli par une élite - mais qui donnera ensuite naissance au mot « tourisme ». A l'origine, le Grand Tour est parcouru par les jeunes gens de la bonne société anglaise qui partent découvrir le monde pour parfaire leur éducation et engranger des expériences qui doivent faire d'eux de complets « gentlemen ». Or cette mode britannique a tôt fait de gagner le continent, avec le succès que l'on sait ! Le Grand Tour devient une sorte d'institution, avec ses passages obligés, documentés par les peintres, puis les photographes. Une moisson d'images naît de ces expériences, mises en circulation dans le monde entier par les éditeurs. Celles-ci commencent dès lors à coloniser notre imaginaire et à façonner notre regard...

Mais depuis quelques années la toile donne un coup d'accélérateur à ce phénomène. Dans notre vie quotidienne toujours plus numérisée et

connectée, la mobilité des images photographiques prend une ampleur sans précédent : on les partage en masse sur les réseaux sociaux. Elles prolifèrent tous azimuts, notamment sur des sites de partage comme Panoramio, qui permettent de poster des clichés et de les relier à une carte virtuelle depuis n'importe quel point du globe.

C'est sur ce terrain qu'intervient Kasia Klimpel, en réalisant ses paysages fictifs, qu'elle tente ensuite d'introduire dans les systèmes d'exploitation des moteurs de recherches et des sites de partage. Elle produit ses images de manière « artisanale » en utilisant différentes couches de papiers et en jouant sur les effets de lumière et de transparence. Puis chacun de ses clichés se voit attribuer un titre, une heure de prise de vue et des coordonnées géographiques, avant d'être soumis à Google Map, qui les accepte ou les refuse.

Par le biais de Panoramio, les voyageurs épinglent des milliers d'images sur la carte du monde, comme pour dire : « Je suis passé par là, voilà à quoi ressemble cet endroit ». Selon la politique affichée par Google, l'authenticité de chaque cliché

est vérifiée, seules les « vraies » photographies étant acceptées. Mais ce qui a frappé Kasia Klimpel et lui a inspiré sa démarche, c'est la grande similitude entre les vues de paysage proposées par le moteur de recherche. Une homogénéité que le tout-puissant Google répercute tout en l'accentuant, « en favorisant le connu et l'établi, au détriment de l'inattendu et de l'hétéroclite », souligne la curatrice Mélanie Bühler\*. C'est un dispositif bien huilé, que nous sommes nombreux à alimenter mais qui en retour influence aussi notre représentation du monde. Par sa démarche artistique, Kasia Klimpel tente justement d'introduire quelques éléments perturbateurs dans les rouages de ce système. Par ses « coups de bluff », elle ne fait pas qu'exploiter les failles du site, elle nous rappelle surtout de questionner la « réalité » qui s'affiche sur nos écrans avec la prétention de refléter le monde de façon objective. Ces images sont toujours construites rappelle Kasia Klimpel. Elles obéissent à des règles, définies par les humains et les machines, assistés par une bonne dose de technologie.

Anne-Sylvie Mariéthoz

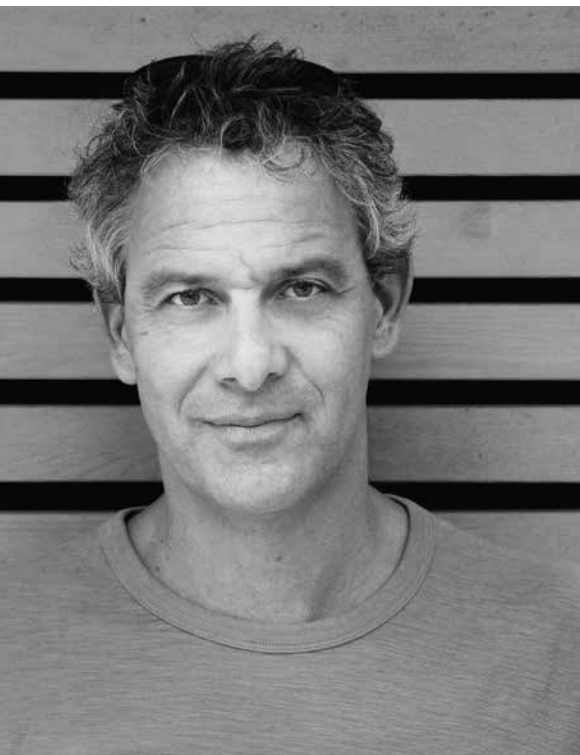
\*Catalogue d'exposition contenant les textes de Mélanie Bühler, Thomas Seelig et Bertrand Deslarzes



Née en 1970 dans la ville polonaise de Gliwice, Kasia Klimpel partage sa vie entre Halifax et Amsterdam. Après des études à l'Académie Royale des Beaux-Arts de La Haye (2009), elle obtient un Master en arts visuels à la Haute école d'art et de design de Bâle (2012). Le Fotomuseum de Winterthur fait sa connaissance par le biais de Plat(t)form l'événement de lecture de portfolios de jeunes talents européens du musée. Le projet « The Grand Tour » présenté à Bagnes est la première exposition personnelle de Kasia Klimpel, en Suisse. Elle n'avait jusqu'ici développé que certains aspects de « The Grand Tour » et montré ceux-ci de manière fragmentaire. Grâce à l'exposition ainsi qu'à la publication qui l'accompagne, ces éléments épars se retrouvent pour la première fois rassemblés.



## «FACE AU MUR DE LA VIOLENCE, L'ÉCRITURE EST UN PARI SUR LE LANGAGE»



Le 1<sup>er</sup> mai dernier, Jérôme Meizoz a répondu à l'invitation du Cercle de lecture de la bibliothèque de Bagnes. L'écrivain a lu des extraits de ses ouvrages «Séismes» et le «Haut Val des loups», avant de se prêter au jeu des questions, en présence d'une trentaine de personnes. Reflets.

«Je n'écris pas pour raconter mon histoire. Elle n'a rien de particulier», annonce d'emblée l'auteur. Ce sont pourtant deux romans d'initiation que Jérôme Meizoz choisit de partager avec le

public ce soir-là au Châble. C'est tout l'art du romancier que d'accommoder ses souvenirs en élargissant le propos, pour faire écho au vécu de tout un chacun. Et le regard du sociologue n'est jamais loin dans ces «mosaïques» d'histoires, retraçant ses années d'apprentissage. Dans «Séismes» notamment, qui relate ces chocs successifs qui font grandir et remettent en cause «la vision du monde des parents». On y reconnaît bien en toile de fond le Valais des années 70, avec ses croyances et ses valeurs. Pourquoi cet intérêt pour l'adolescence? Parce que c'est une période cruciale, où l'on cesse de «croire le discours des adultes». La curiosité nous pousse à explorer «la face cachée du monde»... et nous confronte à des découvertes parfois cruelles...

### TROP DE SILENCE

Dans la même veine, le «Haut Val des loups» revient sur des événements survenus en Valais au début des années 90: un militant écologiste est violemment tabassé et ses agresseurs ne seront jamais retrouvés. L'auteur côtoyait la victime au sein d'un groupe de jeunes gens acquis à sa cause. Et ce qui l'avait frappé à l'époque «c'est que l'enquête n'ait jamais abouti». Onze pistes envisagées, dont trois explorées jusqu'au bout, pour déboucher sur un non-lieu deux ans plus tard. En est resté un fort sentiment d'injustice et d'impuissance. «J'ai assez vite su qu'un jour il y aurait un livre, parce qu'il y avait trop de silence», indique Jérôme Meizoz.

S'il revient sur cette histoire vingt-cinq ans après, c'est donc en partie par volonté de rééquilibrer les choses, de «réécrire l'histoire du côté

des vaincus». Mais l'auteur n'a pas plus d'éléments qu'à l'époque et le dossier n'est toujours pas accessible. Les souvenirs par ailleurs, comme le sentiment d'injustice qui habite le jeune homme sur le moment, finissent par s'évaporer. «On les reconstitue après coup et notre mémoire nous trompe constamment», relève l'auteur. D'où une certaine liberté dans la construction du récit, où se mêlent aussi des éléments plus personnels.

### ROMAN D'APPRENTISSAGE

Plus que le déroulement des faits, ce livre dit l'évolution d'un groupe de militants, animés d'idéaux candides et sincères. C'est le portrait d'une époque qui voit émerger une nouvelle sensibilité par rapport à l'environnement, note Jérôme Meizoz, qui pose un regard à la fois tendre et ironique sur ces jeunes gens – dont les rêves se brisent bientôt sur cette scène d'agression extrêmement violente. Or ce fait divers n'est que «la pointe de l'iceberg» d'un conflit qui a marqué la société valaisanne. En ce sens, l'écriture est une façon de résister à la brutalité des actes, tout comme à l'insoutenable silence qui s'en est suivi. L'auteur n'a pas voulu réduire le propos à une simple chronique journalistique. Aussi l'absence de référence immédiate, le recours à des noms imaginaires, permettent-ils à chacun de s'identifier. Est-ce le roman des illusions perdues? «Le roman de la désillusion, certainement, mais pas de la tristesse. Je ne prendrais pas la peine d'écrire si je pensais que cela n'en vaut pas la peine», conclut l'auteur.

Anne-Sylvie Mariéthoz

## LE POÈTE DES CIMES BLANCHES

Maurice Chappaz désigné dans le livre comme «Le poète des cimes blanches» est omniprésent dans le «Haut Val des loups». Ce roman lui est-il dédié? «Chappaz a compté pour moi lors de mes débuts d'écrivain, car il incarnait la possibilité de consacrer son énergie à la littérature, même dans mon pays natal. Ensuite, nous avons collaboré souvent, pour une anthologie de ses textes, et surtout pour un livre d'entretiens «A Dieu vat!» (Monographic, 2003) précieux pour comprendre son parcours littéraire. C'est pourquoi dans «Haut Val des loups», le «poète des cimes blanches» traverse tout le roman, comme une sorte d'hommage.

«SÉISMES» Genève, Zoé, 2013. 93 pp.

«HAUT VAL DES LOUPS» Genève, Editions Zoé, 2015. 128 pp.

## CENTRE DE TRI DE BAGNES

Modification des horaires d'ouverture des centres de tri dès le 1<sup>er</sup> juin 2015

SELON DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAL DU 05.05.2015, LES HORAIRES DES CENTRES DE TRI DE PROFRAY ET VERBIER SONT MODIFIÉS COMME SUIT :

### LUNDI

10.00 - 12.00

15.00 - 17.00

### MARDI À VENDREDI

13.30 - 17.00

### SAMEDI

10.00 - 12.00

15.00 - 17.00

## Rappel des principes de tri dans la commune

### GUIDE DU TRI



A récupérer : Bouteilles, bocaux, flacons  
A amener au centre de tri:  
vaisselle cassée

Ecopoint communal ou centres de tri



A récupérer : feuilles de papier, journaux, magazines, enveloppes  
A jeter à la poubelle: briques de lait, papiers souillés (serviettes, nappes)

Ecopoint communal ou centres de tri  
Des corbeilles pour le recyclage du papier sont distribuées gratuitement au centre de tri du Châble



Cartons ondulés, enveloppes en carton, cartons à œufs, cartons à fruits et légumes

Centres de tri  
Le carton suit une filière de tri différente du papier



A récupérer: Les bouteilles de boissons munies du logo PET  
A jeter à la poubelle: bouteilles d'huile, vinaigre, bouteilles de lait

Ecopoint communal ou centres de tri



Boîtes de conserve, canettes, feuilles alu, tubes, barquettes

Ecopoint communal ou centres de tri



Ne pas déverser dans l'évier car l'huile obstrue les canalisations!

Centres de tri



Gazon, feuilles, branchages, plantes et fleurs

Box à compost communaux



Ecopoint communal  
Emplacements points de collecte:  
<http://environnement.bagnes.ch>

### MERCI DE NOTER ENCORE:

La dépose de déchets en dehors des points de collecte (principalement le carton) oblige le Service de la voirie à planifier des tournées quotidiennes, ce qui engendre des coûts supplémentaires pour la collectivité. C'est un geste qui paraît anodin pour certains mais qui fait également l'objet de plaintes régulières de citoyens.

### TRIER LES DÉCHETS, CE N'EST PAS LE BAGNE!

MERCI DE VOTRE COLLABORATION



Commune de Bagnes  
Service Environnement  
Route de Clouchèvre 30  
1934 Le Châble  
environnement@bagnes.ch  
N° tél. 027 / 777 11 30  
Fax 027 / 777 11 35  
[www.bagnes.ch](http://www.bagnes.ch)

## LE SERVICE DES CONSTRUCTIONS VOUS INFORME QUE...

- > Le Conseil Communal a décidé, dans sa séance du 11 novembre 2014, que toutes les nouvelles installations de pompes à chaleur devront désormais être installées à l'intérieur du bâti, ceci afin d'éviter les désagréments au voisinage.
  - > La pose de panneaux solaires est soumise à une annonce d'installation, que ce soit en zone à bâtir ou en zone agricole. Ceux-ci doivent être intégrés dans la toiture ou dans le terrain aménagé. Les formulaires adéquats sont disponibles sur le site internet [www.bagnes.ch](http://www.bagnes.ch).
  - > La création de forages géothermiques est soumise à autorisation de construire ainsi qu'à l'enquête publique.
  - > Les enseignes publicitaires sont soumises à autorisation de construire ainsi qu'à l'enquête publique et doivent respecter les directives communales en vigueur afin d'offrir un impact visuel de qualité.
  - > Des subventions pour les couvertures en ardoises peuvent être octroyées selon les zones.
- PAR AILLEURS, IL VOUS RAPPELLE ÉGALEMENT QUE...**
- > Lors d'une nouvelle construction ou d'une rénovation, chaque propriétaire est prié de faire valider préalablement la coloration et les matériaux de tous les éléments constituant les façades et la toiture pour approbation. La demande doit être présentée au Service Communal des Constructions au plus tard 30 jours avant leur utilisation. Tout achat prématuré de matériaux est opéré aux risques et périls du propriétaire.
  - > Les transformations intérieures d'une maison ou d'un mayen ainsi que les aménagements extérieurs doivent absolument faire l'objet d'une demande d'autorisation de construire préalable.
  - > Les conduits de fumée apparents sont soumis à autorisation de construire selon les arts. 5a) et d) et 6a) du RCCZ.
  - > Les petites cabanes, jacuzzis, couverts et autres petites constructions sont également soumis à une demande d'autorisation. Ces constructions vont à l'encontre des objectifs de préservation du patrimoine et du paysage. Les propriétaires qui ont construit sans autorisation sont invités à s'annoncer au Service des constructions pour régulariser leur situation dans les meilleurs délais. Le même service procédera à des contrôles inopinés.

**LE SERVICE DES CONSTRUCTIONS SE TIENT À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU :**

> 027 777 11 06

> OU DE 8 H A 12 H AU BUREAU DE LA MAISON DE COMMUNE.



## TEMPS FORTS DU VERBIER FESTIVAL

Du 17 juillet au 2 août 2015

Cette année, Verbier fête ses retrouvailles avec James Levine qui effectue un retour sur les scènes européennes après huit ans d'absence. Le maestro américain fut le premier directeur musical du Verbier Festival Orchestra, qu'il a dirigé de 2000 à 2006. James Levine ouvrira le festival le 17 juillet à la tête de cet ensemble, en compagnie de la mezzo-soprano Joyce DiDonato. Plusieurs autres chefs de renom qui ont marqué l'histoire du festival se succéderont au pupitre, notamment Zubin Mehta (29 juillet), mais aussi Valery Gergiev (23 juillet), Manfred Honeck (26 juillet), Gianandrea Noseda (20 juillet) sans oublier Charles Dutoit, actuel directeur musical du Verbier Festival Orchestra, pour clôturer en beauté cette édition le 2 août.

De nombreuses premières sont également au rendez-vous cet été. Ainsi, Ton Koopman, figure emblématique de la musique baroque, dirigera le Requiem de Mozart chanté par des solistes de renom accompagnés par l'un des plus grands chœurs baroques actuels, le RIAS Kammerchor de Berlin (21 juillet). Le violoncelliste norvégien Truls Mørk interprétera le concerto de Schumann en compagnie de Paul McCreech à la direction du Verbier Festival Chamber Orchestra (30 juillet).



Enfin, dans un tout autre registre, il faut signaler la présence exceptionnelle de l'Orquesta Buena Vista Social Club, qui fait une halte à Verbier lors de sa tournée mondiale d'adieu. **Anne-Sylvie Mariéthoz**

## > LA « BANDE D-LOCO », VOUS CONNAISSEZ ?

> SPECTACLE DE GALA  
DU 8 MAI À L'ESPACE SAINT-MARC

L'idée était de mettre sur pied un spectacle « maison » qu'on ne pouvait voir qu'à cette occasion – pas sur Youtube ou n'importe où ailleurs. « Et tous les artistes ont vraiment bien joué le jeu », commente le président du Comité d'organisation, Thomas Delamorclaz.

Des figures connues, comme les humoristes Marc Donnet-Monay, Thierry Meury et Sandrine Viglino, le chansonnier Thierry Romanens et l'imitateur Yan Lambiel, ont réjoui le public avec des prestations inédites. D'autres qui n'avaient pas encore bénéficié du tremplin de la radio pour se faire un nom, comme le magicien Pierric Tenthorey, les danseurs claquetistes de Martin's tap danse, et le chanteur-humoriste David Cunado, ont été de vraies révélations. Le tout était orchestré par Jean-Louis Droz, sur une musique écrite par Julien Pouget. « La qualité était vraiment au rendez-vous », selon Thomas Delamorclaz, qui affirme n'avoir entendu que des échos positifs : « sur les neuf séquences, il n'y avait vraiment rien à enlever et la potence proposée au repas a aussi fait l'unanimité ».

Pour une fois, le festival a pu bénéficier d'une vraie scène (au lieu d'une cantine), ce qui était aussi appréciable, selon le président. « Je n'ai pas encore le bilan financier, mais en tout cas le public était content, ce qui est notre premier salaire ! »



## BAGNES EN FANFARE!

Festival des fanfares libérales-radicales du Centre (FFLRC) du 8 au 10 mai 2015

La fanfare l'Avenir a accueilli le festival FFLRC avec succès le mois dernier au Châble. « Il faut se rendre à l'évidence, on a beau mettre sur pied l'organisation que l'on veut, sans le beau temps c'est peine perdue ». Sur ce point, le président du comité Thomas Delamorclaz a été entendu, car le soleil ne s'est pas fait prier ce week-end là.

Ce qui a permis une belle affluence au Châble, notamment pour assister aux cortèges du dimanche, avec plus de 900 musiciens et leurs invités pour animer les rues. Pour cette 123<sup>e</sup> édition du FFLRC, le président se félicite aussi de la bonne collaboration avec les autres sociétés locales, tous partis confondus. « L'époque de la bête concurrence, elle est derrière nous », assure Thomas Delamorclaz, pour qui la rivalité entre fanfares a aussi du bon : « ça crée une saine émulation qui fait avancer tout le monde ». Dans le même ordre d'idées, les concours de solistes du dimanche ont aussi le mérite « de pousser les jeunes de la fédération à travailler ». Il salue les bons résultats obtenus par les musiciens entre-montants, en soulignant que c'est aussi l'intérêt d'une manifestation comme celle-ci, « de montrer au public que les fanfares offrent des formations de qualité », dans une bonne ambiance qui permet un brassage de générations unique.

**Anne-Sylvie Mariéthoz**



### IMPRESSUM

Tirage à 3800 exemplaires  
Parution 4 fois par an  
Journal d'information de l'administration communale de Bagnes  
**Rédacteurs de cette édition :**  
Anne-Sylvie Mariéthoz, Charly Veuthey  
**Responsable de la publication :**  
Groupe presse et information  
Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble  
**Concept et réalisation graphique :**  
www.laligne.ch  
**Impression :**  
Publprint, Verbier  
Imprimé sur papier FSC respectant l'environnement